

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° I-CF392

présenté par

Mme Bonnivard, M. Vialay, Mme Trastour-Isnart, M. Bourgeaux, Mme Genevard, M. Dive,
M. Reda, Mme Valentin et Mme Duby-Muller

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.